

6.6

Placements

6.6 PLACEMENTS

6.6.1 Visas de prospectus

6.6.1.1 Prospectus provisoires

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus provisoire pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus provisoires sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du premier paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Ressources Explor inc.	9 mars 2012	Québec - Colombie-Britannique - Alberta - Ontario
Banque Canadienne Impériale de Commerce	14 mars 2012	Ontario
Canadian Dividend Opportunity Fund	9 mars 2012	Ontario
Fiducie de placement immobilier Dundee	14 mars 2012	Ontario
Fonds de placement immobilier Crombie	14 mars 2012	Nouvelle-Écosse
Gibson Energy Inc.	13 mars 2012	Alberta
Morneau Shepell Inc.	13 mars 2012	Ontario
Stornoway Diamond Corporation	14 mars 2012	Colombie-Britannique

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.2 Prospectus définitifs

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Advantaged Canadian High Yield Bond Fund	12 mars 2012	Ontario
Firm Capital Mortgage Investment Corporation	14 mars 2012	Ontario
Fonds de capital Goodwood	12 mars 2012	Ontario
Student Transportation Inc. (<i>auparavant Student Transportation of America Ltd.</i>)	12 mars 2012	Ontario

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.3 Modifications de prospectus

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé une modification du prospectus pour laquelle un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de modifications du prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds Acuity	13 mars 2012	Ontario
Fonds équilibré canadien Acuity		
Fonds d'actions canadiennes valeurs sociales Acuity		
Fonds mondial d'actions valeurs sociales Acuity		
Portefeuille valeurs sociales Alpha		
Fonds Acuity	12 mars 2012	Ontario
Fonds d'actions canadiennes de 30 sociétés toutes capitalisations Acuity		
Fonds de sociétés canadiennes à faible		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
capitalisation Acuity Fonds d'actions EAEO Acuity Fonds d'actions environnement sain Acuity Fonds de ressources naturelles Acuity Fonds équilibré canadien Acuity Fonds de répartition prudente de l'actif Acuity Fonds diversifié de revenu Acuity Fonds de revenu et de croissance Acuity Fonds de revenu élevé Acuity Fonds de revenu fixe Acuity Fonds équilibré de valeurs sociales Acuity Fonds d'actions canadiennes valeurs sociales Acuity Fonds mondial d'actions valeurs sociales Acuity Portefeuille valeurs sociales Alpha	8 mars 2012	Ontario
Fonds communs Manuvie Fonds d'achats périodiques Manuvie Catégorie d'appréciation canadienne à grande capitalisation Manuvie	14 mars 2012	Ontario
Fonds communs Scotia Fonds Scotia canadien de répartition tactique d'actifs Fonds privé Scotia d'actions privilégiées canadiennes Fonds Scotia de dividendes canadiens Fonds Scotia d'actions canadiennes à faible capitalisation	14 mars 2012	Ontario
Fonds communs Scotia Fonds privé Scotia d'actions privilégiées canadiennes Fonds Scotia d'actions canadiennes à		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
faible capitalisation		
Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens (Série Fiducie du Nord Canada)	13 mars 2012	Ontario
Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens (Série Institutionnelle)	13 mars 2012	Ontario
Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens (Série Société)	13 mars 2012	Ontario
Fonds Lysander	14 mars 2012	Ontario
Fonds équilibré Lysander		
Fonds valeur d'obligations de sociétés Lysander		
Fonds d'obligations Lysander (auparavant, Fonds d'obligations canadiennes Lysander)		
Fonds Spécialisé d'obligations à rendement élevé NordOest	13 mars 2012	Ontario

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.4 Dépôt de suppléments

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers un supplément de prospectus qui complète l'information contenue au prospectus préalable ou simplifié de ces émetteurs pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières :

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Banque Canadienne Impériale de Commerce	5 mars 2012	29 septembre 2011
Banque de Montréal	29 février 2012	18 mars 2011
Banque de Montréal	29 février 2012	18 mars 2011

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Banque de Montréal	2 mars 2012	18 mars 2011
Banque de Montréal	2 mars 2012	18 mars 2011
Banque de Montréal	2 mars 2012	18 mars 2011
Banque de Montréal	5 mars 2012	18 mars 2011
Banque de Montréal	5 mars 2012	18 mars 2011
Banque Nationale du Canada	5 mars 2012	14 mai 2011
Banque Royale du Canada	2 mars 2012	21 octobre 2011
Banque Royale du Canada	2 mars 2012	21 octobre 2011
Banque Royale du Canada	2 mars 2012	21 octobre 2011
Banque Royale du Canada	2 mars 2012	21 octobre 2011
Banque Royale du Canada	2 mars 2012	21 octobre 2011
Banque Royale du Canada	7 mars 2012	21 octobre 2011
Banque Toronto-Dominion (La)	27 février 2012	18 mai 2010
Barclays Bank PLC	28 février 2012	28 avril 2011
Brookfield Asset Management Inc.	6 mars 2012	7 juin 2011
Enbridge Income Fund	21 février 2012	17 février 2012
Enbridge Income Fund	21 février 2012	17 février 2012
Financière Sun Life Inc.	28 février 2012	12 avril 2011
Nexen Inc.	28 février 2012	15 juin 2011

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces suppléments, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.2 Dispenses de prospectus

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet www.canlii.org/fr/advancedsearch.html, à l'étape 3 - Date de décision, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour, à l'étape 4 – Collections, sous la section Compétences, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées, sous la section Législation, cocher le choix « aucune », sous la section Cours, cocher le choix « aucune », sous la section Tribunaux administratifs, cocher le choix « valeurs mobilières » et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

6.6.3 Déclarations de placement avec dispense

L'Autorité publie ci-dessous l'information concernant les placements effectués sous le bénéfice des dispenses prévues au *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus et d'inscription* (« Règlement 45-106 »).

Nous rappelons qu'il est de la responsabilité des émetteurs de s'assurer qu'ils bénéficient des dispenses prévues au Règlement 45-106 avant d'effectuer un placement. Les émetteurs doivent aussi s'assurer du respect des délais impartis pour déclarer les placements et fournir une information exacte. Toute contravention aux dispositions législatives et réglementaires pertinentes constitue une infraction.

L'information contenue aux déclarations de placement avec dispense déposées conformément au Règlement 45-106 est publiée ci-dessous tel qu'elle est fournie par les émetteurs concernés. L'Autorité ne saurait être tenue responsable de quelque lacune ou erreur que ce soit dans ces déclarations.

SECTION RELATIVE AUX SOCIÉTÉS

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Alix Resources Corp.	2012-02-24	8 490 000 unités	763 200 \$	1	53	2.3 / 2.5
Americas Petrogas Inc.	2012-02-23 et 2012-02-24	20 217 000 actions ordinaires	70 759 500 \$	1	24	2.3
Apic Petroleum Corporation	2012-02-24	16 000 000 d'actions ordinaires	3 200 000 \$	1	11	2.3
Brightcove Inc.	2012-02-23	80 000 actions ordinaires	878 680 \$	2	0	2.3
CiBRA Inc.	2012-02-28	11 990 408 actions de catégorie C	15 000 000 \$	1	4	2.3

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Codere Finance (Luxembourg) S.A.	2012-02-08	billets	3 000 000 \$	1	0	2.3
Conifex Timber Inc.	2012-02-16	4 074 986 actions ordinaires	28 524 902 \$	2	31	2.3
Coventry Resources Limited	2012-02-16	220 000 actions ordinaires	33 000 \$	1	2	2.13
Crosshair Energy Corporation	2012-02-27	11 897 000 reçus de souscription, 4 482 400 unités accréditatives et 209 500 actions ordinaires	7 287 015 \$	2	106	2.3 / 2.5 / 2.10
Exodos Life Sciences Limited Partnership	2011-07-11, 2011-07-14, 2011-07-15, 2011-07-18, 2011-07-19, 2011-07-22, 2011-08-15, 2011-08-18, 2011-10-12, 2011-10-17 et 2011-11-10	750 000 parts	644 930 \$	1	12	2.3
Exploration Lounor inc.	2012-02-29	826 241 actions ordinaires	82 624 \$	1	0	2.14
GTIS Brazil Real Estate Fund II LP	2012-02-24	parts de société en commandite	4 994 000 \$	1	0	2.3
Health Care REIT, Inc.	2012-02-27	65 000 actions ordinaires	3 471 650 \$	1	1	2.3
Honda Canada Finance Inc.	2012-02-21	débetures	300 000 000 \$	5	24	2.3

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
IGW Real Estate Investment Trust	2012-02-20 au 2012-02-24	391 476 parts de catégorie AAA, 91 495 parts de catégorie II, 524 000 parts convertibles	1 026 545 \$	1	31	2.3 / 2.9
IGW Real Estate Investment Trust	2012-02-27 au 2012-03-02	723 305 parts de catégorie AAA, 108 370 parts catégorie II, 652 000 parts convertibles	1 519 841 \$	1	70	2.3 / 2.9
Intelivote Systems Inc.	2012-02-22	170 000 actions ordinaires de catégorie A	170 000 \$	1	6	2.3
Iron South Mining Corp.	2012-02-24	1 250 000 unités	250 000 \$	1	8	2.3
iSign Media Solutions Inc.	2012-03-01	7 135 131 unités	2 194 540 \$	27	44	2.3
Ressources KWG Inc.	2012-03-02	3 000 000 d'unités	195 000 \$	0	1	2.13

SECTION RELATIVE AUX FONDS D'INVESTISSEMENT

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Alliance Bernstein Global Style Blend Fund	2011-01-26 au 2011-11-28	45 619,06 parts	752 589,35 \$	1	3	2.3
Alliance Global Research Growth Fund	2011-01-04 au 2011-02-02	82 342,66 parts	1 772 586,97 \$	2	1	2.3

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Alliance International Large Cap Growth Fund	2011-01-04 au 2011-12-23	132 032,61 parts	2 496 276,16 \$	2	1	2.3
Barometer Equity Pool	2011-01-05 au 2011-12-29	3 263 733,88 parts	39 801 545,08 \$	4	401	2.3 / 2.10
Barometer Global Equity Pool	2011-01-05 au 2011-12-20	2 053 134,42 parts	21 448 747,08 \$	3	422	2.3 / 2.10
Barometer High Income Pool	2011-01-03 au 2011-12-30	19 044 968,18 parts	216 762 673,88 \$	5	1 174	2.3 / 2.10
Barometer Long Short Equity Pool	2011-01-05 au 2011-12-26	1 018 007,97 parts	10 863 565,24 \$	3	198	2.3 / 2.10
Barometer Tactical Exchange Traded Fund Pool	2011-01-06 au 2011-12-26	1 753 765,27 parts	19 900 771,28 \$	2	391	2.3 / 2.10
Bridgewater Pure Alpha Fund II	2011-01-03 au 2011-11-01	259 426,06 actions	275 836 209,09 \$	1	4	2.3
Bridgewater Pure Alpha Major Markets II, Ltd.	2011-02-01 au 2011-11-01	212 778,20 actions	211 920 141,02 \$	2	5	2.3
Bridgewater Short Term Investment Fund I, LLC	2011-02-18 au 2011-12-29	24 584 829,68 parts	285 839 065,05 \$	1	0	2.3
Caisse commune Optimum actions canadienne	2011-01-09 au 2011-12-31	873 231,33 parts	10 991 125 \$	1	3	2.3
Caisse commune Optimum actions étrangères	2011-01-09 au 2011-12-31	560 059,83 parts	5 723 147,35 \$	1	3	2.3
Caisse commune Optimum obligations canadiennes	2011-01-09 au 2011-12-31	2 387 098,50 parts	25 095 809,36 \$	1	3	2.3

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Curvature Market Neutral Fund	2011-01-14 au 2011-12-23	433 236,14 parts de catégorie A et F	4 936 618,64 \$	174	0	2.3
Davis Rea Balanced Pooled Fund	2011-07-29	451,0293 parts de catégorie A	5 300 \$	1	0	2.19
Davis Rea Equity Pooled Fund	2011-08-26 2011-10-28	21944,6235 parts de catégorie O	213 000 \$	2	0	2.10 / 2.19
Echo Point International Growth Equity Fund	2011-01-01 au 2011-12-31	1 538 678,34 parts	14 307 173,72 \$	2	0	2.3
Elliott International Limited	2011-01-01 au 2011-12-31	247 155,38 actions de catégorie B	195 494 538,60 \$	3	3	2.3
FGP Income Pooled Fund	2011-01-01 au 2011-12-31	1 091,50 parts	32 299 138 \$	3	151	2.3 / 2.10
FGP Private Canadian Equity Pooled Fund	2011-01-01 au 2011-12-31	519,99 parts	4 201 325 \$	3	106	2.3 / 2.10
FGP Private Developing Markets Pooled Fund	2011-01-01 au 2011-12-31	31 614,35 parts	3 765 300 \$	2	8	2.3 / 2.10
FGP Short Term Investment Pooled Fund	2011-01-01 au 2011-12-31	10 108,46 parts	409 944 158 \$	5	338	2.3 / 2.10
FGP Small Cap Canadian Equity Pooled Fund	2011-01-01 au 2011-12-31	345 671,88 parts	136 512 111 \$	3	70	2.3 / 2.10
Fisher Investments Emerging Markets Equity Unit Trust Fund	2011-01-01 au 2011-12-31	3 829 038,37 parts	35 480 000 \$	2	0	2.3
Fonds d'actions américaines FGP	2011-01-01 au 2011-12-31	3 154,34 parts	12 317 595 \$	1	63	2.3 / 2.10

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Fonds d'actions canadiennes FGP	2011-01-01 au 2011-12-31	121 400,38 parts	67 782 647 \$	6	134	2.3 / 2.10
Fonds d'actions internationales FGP	2011-01-01 au 2011-12-31	30 930,24 parts	10 249 272 \$	2	46	2.3 / 2.10
Fonds d'obligations FGP	2011-01-01 au 2011-12-31	21 244,14 parts	122 077 530 \$	13	291	2.3 / 2.10
Fonds équilibré FGP	2011-01-01 au 2011-12-31	189 118,79 parts	54 380 279 \$	27	53	2.3 / 2.10
Fonds Optimum obligations Québec	2011-01-09 au 2011-12-31	163 810,91 parts	17 023 665,19 \$	1	0	2.3
Fonds privé d'actions américaines FGP	2011-01-01 au 2011-12-31	5 907,98 parts	6 777 933 \$	5	114	2.3 / 2.10
Fonds privé d'actions internationales FGP	2011-01-01 au 2011-12-31	105 204,35 parts	21 565 188 \$	19	151	2.3 / 2.10
Fonds privé équilibré FGP	2011-01-01 au 2011-12-31	18 092,02 parts	2 291 172 \$	6	8	2.3 / 2.10
Lone Star Real Estate Fund II (Bermuda)	2009-12-01 au 2011-05-31	26,34 parts	495 340 000 \$	5	0	2.3
Manulife Asset Management Global Equity Pooled Fund	2011-01-01 au 2011-12-31	90 890,81 parts	675 513,10 \$	1	1	2.3
Manulife Growth Opportunities Fund	2011-01-01 au 2011-12-31	254,62 parts	12 479,39 \$	1	0	2.3
Sanford C. Bernstein Canadian Value Equity Fund	2011-01-04 au 2011-09-13	83 586,30 parts	2 817 752,77 \$	1	1	2.3

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Sanford C. Bernstein Core Plus Bond Fund	2011-01-11 au 2011-12-30	70 421,79 parts	8 675 158 \$	3	6	2.3
Sanford C. Bernstein Global Blend Equity Fund	2011-01-04 au 2011-12-28	288 560,27 parts	5 447 979,67 \$	3	3	2.3
Sanford C. Bernstein Global Equity Fund	2011-01-04 au 2011-12-22	459 490,09 parts	8 006 576,76 \$	1	3	2.3
Sanford C. Bernstein Global Strategic value Fund	2011-01-18 au 2011-12-19	2 241 761,33 parts	29 870 615,03 \$	1	1	2.3
Sanford C. Bernstein International Equity Fund	2011-01-04 au 2011-12-29	656 367,56 parts	12 726 438,32 \$	2	6	2.3
Stratus Feeder Limited	2011-06-30 au 2011-11-30	67 524,12 actions de catégorie B 73 985,75 actions de catégorie C1.5	185 158 447 \$	2	2	2.3
Triumph Aggressive Opportunities Trust	2011-04-29 au 2011-10-31	473 802,65 parts	4 604 176,30 \$	1	56	2.3
Triumph Capital Appreciation Fund L.P.	2011-02-01 au 2011-12-01	26 828,97 parts	26 828 968,39 \$	1	13	2.3
Triumph Capital Appreciation Trust	2011-04-29 au 2011-11-30	2 297 447,27 parts	22 459 038,09 \$	1	61	2.3
Tudor BVI Global Fund Ltd.	2011-01-01 au 2011-10-01	1 599,20 actions de catégorie A et B	166 397 576,39 \$	2	200	2.3

Nom de l'émetteur	Date du placement	Nombre et type de titres émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteurs QC / Hors QC		Dispense invoquée (Règlement 45-106)
Windermere Capital Fund SPC (Breakaway Strategic Resource Segregated Portfolio)	2011-01-01 au 2011-04-01	624,61 parts de catégorie A	624 610,16 \$	2	1	2.3
Windermere Capital Fund SPC (Navigator Segregated Portfolio)	2011-01-02 au 2011-07-01	2 050 parts de catégorie A	2 050 000 \$	7	2	2.3
WMP Emerging Markets Equity Portfolio (Dublin)	2011-01-14 au 2011-10-21	12 462,31 parts	252 270,06 \$	3	0	2.3

Pour de plus amples renseignements relativement aux placements énumérés ci-dessus, veuillez consulter les dossiers disponibles à la salle des dossiers de l'Autorité.

6.6.4 Refus

Aucune information.

6.6.5 Divers

Gibson Energy Inc.

Vu la demande présentée par Gibson Energy Inc. (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 8 mars 2012 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu les articles 2.2(2) et 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus* (le « Règlement 41-101 »);

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-33.2;

Vu la demande visant à obtenir une dispense temporaire de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et à l'article 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française des documents suivants qui seront intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié provisoire que l'émetteur entend déposer le ou vers le 13 mars 2012 (la « dispense demandée ») :

1. les états financiers annuels consolidés audités ainsi que le rapport de gestion qui les accompagne pour l'exercice terminée le 31 décembre 2011;
2. la notice annuelle datée du 6 mars 2012;

(collectivement, les « documents visés »);

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense demandée à la condition que les documents visés soient traduits en français et que la version française des documents visés soit déposée auprès de l'Autorité dans les meilleurs délais, mais au plus tard au moment du dépôt du prospectus simplifié se rapportant au prospectus simplifié provisoire.

Fait à Montréal, le 12 mars 2012.

Patrick Théorêt
Chef du Service du financement des sociétés

Décision n°: 2012-FS-0048

Morneau Shepell Inc.

Vu la demande présentée par Morneau Shepell Inc. (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 8 mars 2012 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu les articles 2.2(2) et 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus* (le « Règlement 41-101 »);

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-33.2;

Vu la demande visant à obtenir une dispense temporaire de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et à l'article 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française des documents suivants qui seront intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié provisoire que l'émetteur entend déposer le ou vers le 13 mars 2012 (la « dispense demandée ») :

1. la notice annuelle pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011;
2. les états financiers annuels audités comparatifs ainsi que le rapport de gestion qui les accompagne pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011;
3. la circulaire de sollicitation de procurations datée du 24 mars 2011;

(collectivement, les « documents visés »);

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense demandée à la condition que les documents visés soient traduits en français et que la version française des documents visés soit déposée auprès de l'Autorité dans les meilleurs délais, mais au plus tard au moment du dépôt du prospectus simplifié se rapportant au prospectus simplifié provisoire.

Fait à Montréal, le 12 mars 2012.

Benoit Dionne
Chef du Service du financement des sociétés

Décision n°: 2012-FS-0047

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet www.canlii.org/fr/advancedsearch.html, à l'étape 3 - Date de décision, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour, à l'étape 4 – Collections, sous la section Compétences, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées, sous la section Législation, cocher le choix « aucune », sous la section Cours, cocher le choix « aucune », sous la section Tribunaux administratifs, cocher le choix « valeurs mobilières » et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».